

« On s'en fiche, on passe d'office »

Les élèves, et même les parents ont bien compris qu'on ne redouble plus la 1^{re} secondaire. Mais les profs se plaignent : les lacunes s'accroissent. Témoignages.

● **Anne SANDRONT**

Sylvie (prénom d'emprunt) a un petit pincement au cœur à la veille de la rentrée des classes. Elle est prof de français dans les premières années du secondaire, dans un athénée en Wallonie. Et elle appréhende un peu l'énergie qu'elle va devoir consacrer à motiver les élèves. « En début d'année, la majorité est motivée mais après, la fatigue et la lassitude s'installent. Faire des efforts une année complète, c'est long ! dit-elle. 70 à 80 % des jeunes relâchent complètement leurs efforts... Ce sont généralement ceux qui ont compris le système et qui sont peu ou pas suivis par les parents. »

« Qu'on étudie ou pas, on passe »

Quand elle parle du système, Sylvie fait allusion à l'absence de redoublement entre la 1^{re} et la 2^e secondaire. Sans la menace du « bâton », le redoublement, certains adolescents ne voient pas l'intérêt d'essayer d'assimiler la matière. Et ils se laissent déborder. « Il faut essayer de tirer ces élèves qui ne suivent pas en classe, et accumulent des lacunes pendant un an, voire deux » dit Delphine (prénom d'emprunt) prof de français et de remédiation dans les premières années d'une autre école secondaire.

« Je reconnais que le redoublement n'est pas une bonne solution et qu'avec plus de 45 % qui ont redoublé à l'âge de 15 ans, la situation en Fédération Wallonie Bruxelles est catastrophique. Mais le problème, c'est que nous n'avons pas de moyens supplémentaires. On se retrouve en 2^e avec une classe de 25 élèves de niveaux très différents : il faut pouvoir gérer la matière, et les problèmes comportementaux. Car l'élève qui décroche, soit il s'ennuie et "dort" au fond de la classe, soit il perturbe les cours. »

Toutes les écoles ne sont pas logées à la même enseigne : « Dans mes classes, j'ai maximum trois élèves qui ne travaillent pas... mais c'est généralement le cas de la 1^{re} à la 3^e année, pas sûre que le non-redoublement entre la 1^{re} et la 2^e soit seul responsable », reconnaît Marie-Noëlle, prof d'histoire et étude du milieu. Elle reconnaît être dans une école plutôt privilégiée : « Souvent, les parents suivent leurs enfants d'assez près. »

Sylvie essaie de prendre son mal en patience, mais c'est parfois difficile : « Un chef d'établissement m'a dit que c'était la génération sacrifiée. Il faut que les jeunes comprennent qu'ils ne doivent pas travailler pour des points mais bien pour apprendre des choses. »

Selon Franck Gimine, enseignant à l'école sainte Begge d'Andenne, le sentiment d'impunité des jeunes reste actuellement plus fort que ce désir d'apprendre. « Il y a trois fois plus d'élèves qui décrochent en 1^{re} année aujourd'hui, parce qu'ils ont compris qu'il n'y a pas de conséquence. Même quand on propose de la remédiation, l'école des devoirs, certains parents répondent : "On verra ça l'année prochaine, parce que cette année, ils passent d'office." » C'est selon lui en math et en langues que l'élève décroche le plus vite, parce que c'est de la nouvelle matière. « En fin de 2^e année, on a un taux de redoublement beaucoup plus important qu'avant. Et comme les élèves n'ont pas les acquis de 1^{re} année, il arrive qu'ils triplent et soit réorientés en professionnel parce qu'ils ne parviennent pas à récupérer les bases. » L'école a mis au point de la remédiation, le vendredi après-midi : « Pendant que certains élèves ont des cours pour approfondir la matière, d'autres vont en remédiation obligatoire. » Mais malheureusement, ce système a été instauré pour la 2^e année, et le retard accumulé est parfois trop important à récupérer. ■

« On réfléchit pour supprimer cette interdiction de redoublement en fin de 1^{re} année. »

La ministre SCHYNS

25% de Flamands ont redoublé à l'âge de 15 ans. C'est l'objectif en FWB d'ici 2030.

Un sentiment d'impunité sans la menace du redoublement

VITE DIT

Dès 2014 l'interdiction du redoublement entre la 1^{re} et la 2^e secondaire a été votée en 2014. Elle a été adoptée par certaines écoles dès 2015 et est maintenant généralisée. C'est arrivé après l'expérience de la 1^{re} et 2^e S en 2006 : l'élève en difficulté passait par une année supplémentaire, au programme adapté. Mais dans beaucoup d'écoles, ça ressemblait fort à un redoublement.

Plans de pilotage Il s'agit de plans à 6 ans, où l'école prévoit les RCD (remédiation, consolidation et dépassement) : mettre en place des moyens pour aider l'élève en difficulté et permettre aux autres de se dépasser. Les délégués au contrat d'objectif (DCO) aident à construire le plan. Le rôle de l'inspection (dont le corps diminue) se porte davantage sur les objectifs que sur les vérifications individuelles de classes. Les 1^{ers} délégués devraient être recrutés au printemps.

INTERVIEW

• Marie-Martine SCHYNS, ministre de l'Enseignement

« Il faut diminuer le redoublement de moitié, mais pas en l'interdisant »

Le Pacte d'excellence a pour but de faire baisser le redoublement ?

Oui, notre objectif d'ici 2030 est d'arriver au même niveau de redoublement que la Flandre. Aujourd'hui, en Fédération Wallonie-Bruxelles, un élève sur deux a déjà redoublé au moins une fois à l'âge de 15 ans. En Flandre, c'est un sur quatre.

Comment comptez-vous atteindre ce niveau ?

Pas en interdisant de manière décrétole le redoublement : ça n'a aucun sens, ni pour nous, ni pour les syndicats et associations de parents.

Il faut faire en sorte que progressivement on limite le redoublement en travaillant davantage en amont : en mettant en place les plans de pilotage dans lesquelles les écoles expliquent ce qu'elles font pour lutter contre le redoublement, et en intégrant à

ces plans de pilotage de la remédiation. Et il y a évidemment des moyens budgétaires qui y sont affectés.

De quels moyens parle-t-on ?

Le Pacte prévoit à terme 58 millions pour l'accompagnement personnalisé, avec un rythme de 5,5 millions d'euros supplémentaires par an.

Ça commence à partir de quand ?

Pour cette année scolaire, on passe par des expériences pilotes. De janvier 2019 à juin 2020, une expérience en 3^e maternelle, 1^{er} primaire et 2^e primaire, avec essentiellement de la remédiation autour de la lecture, parce que c'est un enjeu très important. Les écoles qui y participent doublent leur encadrement pendant quatre périodes par semaine, pendant toute l'année. Pour l'année scolaire prochaine, il y a un projet dans le secondaire, au 1^{er} degré : on augmente

l'encadrement pendant deux périodes par semaine. Donc, s'il y a quatre classes, pendant deux heures de la semaine, il y aura six profs au lieu de quatre. Ce sont des moyens humains en plus. Et en plus de cela, en secondaire, on va proposer des outils didactiques de remédiation, en français, math, langues et sciences. Les enseignants reçoivent ces outils et la possibilité de les tester, en collaboration avec les universités et Hautes écoles, qui ont cadastré les outils numériques pour le

projet consortium.

Et le non-redoublement entre la 1^{re} et la 2^e secondaire, c'est un archaïsme ?

Pour l'instant, il est dans le décret. La réflexion actuelle, c'est : « est-ce qu'il ne faudrait pas supprimer cette interdiction qui survient à un moment du cursus ? » On a demandé une analyse à l'inspection, la réflexion est en cours : on veut limiter le redoublement partout, l'interdire quelque part n'a plus vraiment de sens. ■ **A.S.**